

Le Conseil de la vie sociale (CVS) est un lieu d'échange et d'expression pour les questions concernant le fonctionnement de l'établissement ou du service dans lequel est accueillie la personne en situation de handicap. Il se réunit au minimum 3 fois par an. Il permet aux personnes accueillies de s'exprimer, d'être entendues, de donner leur avis avec les familles et les professionnels.

Un compte-rendu est établi pour chaque réunion.

VOTRE RÔLE

- Lire les comptes rendus de CVS par type d'établissement (IME, MAS, Esat...) et faire les relances auprès des établissements si le compte-rendu n'est pas reçu
- Remplir une grille de lecture en utilisant le modèle proposé par le Groupe de lecture CVS
- Participer aux réunions du Groupe de lecture CVS et faire remonter au Conseil d'administration de l'Adapei 69 les remarques, interrogations ou encore des initiatives à partager

CENTRES D'INTÉRÊT, QUALITÉS ET COMPÉTENCES

- Intérêt pour la vie dans les établissements des personnes accompagnées
- Force de proposition pour la Commission de Suivi de CVS

CONTACT

Yvette Cœur - Co-responsable du Groupe de lecture CVS

Tél. : 06 14 68 69 83

Mail : yvecoc671@orange.fr

Marie Claude Mezzapelle - Co-responsable du Groupe de lecture CVS

Tél. : 06 89 06 33 92

Mail : mez.marie@wanadoo.fr

DISPONIBILITÉS ET MODALITÉS

- 2 demi-journées par trimestre pour la relecture des compte-rendus
- Lecture au siège de l'Adapei 69 ou depuis son domicile
- Participation à 3 réunions du Groupe de lecture CVS



Devenir bénévole à l'Adapei 69, c'est facile et tellement utile !